

Trump retourne au tribunal



Par María Josefina Arce

Les derniers jours du mois dernier et le début de ce mois ont été très chargés aux États-Unis. Fin septembre, l'attention des Américains était focalisée sur la possibilité d'une fermeture du gouvernement fédéral en raison de l'absence de consensus sur le budget de la nouvelle année fiscale qui a débuté le 1er octobre, une situation qui a été évitée pour l'instant.

Aujourd'hui, l'attention se porte sur Donald Trump. L'ancien président est de nouveau devant la justice à New York, accusé de fraude après avoir fait de fausses déclarations sur la valeur de ses propriétés pour obtenir des prêts bancaires et d'autres avantages au fil des ans.

Donald Trump risque une amende de 250 millions de dollars et une interdiction permanente de faire des affaires dans l'État de New York.

Les poursuites actuelles, qui s'ajoutent à la liste des affaires en cours contre l'ancien président, qui a fait de la persécution politique un thème récurrent, pourraient être prolongées jusqu'en décembre prochain.

Il ne cesse de répéter qu'il existe des intentions d'influencer les élections de 2024, pour lesquelles il est jusqu'à présent le favori pour être le candidat du Parti républicain.

Curieux argument, alors que l'une des deux poursuites fédérales dont il fait l'objet porte sur un complot visant à inverser les résultats des élections de 2020, lors desquelles il a perdu face au président actuel, le démocrate Joe Biden.

Trump a été inculpé pour son rôle dans l'assaut du Capitole par une foule de ses partisans en janvier 2021, alors que le Congrès se réunissait pour confirmer la victoire de M. Biden.

Trump est également devenu le premier ancien président à être inculpé au pénal, après avoir fait l'objet d'une enquête pour avoir versé environ 130 000 dollars à une actrice de films pour adultes pendant sa campagne électorale de 2016, afin de dissimuler une relation entre les deux.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. Il a également été inculpé pour d'autres charges pénales fédérales, à savoir rétention non autorisée d'informations relatives à la défense nationale, fausses déclarations et conspiration visant à faire obstruction à la justice.

Il convient de rappeler que des boîtes contenant des documents classifiés, considérés comme hautement sensibles, ont été trouvées dans sa résidence privée en Floride.

Jusqu'à présent, malgré les scandales, son image n'a pas été affectée parmi ses partisans du Parti républicain, l'aile la plus radicale, où il jouit d'un taux d'approbation de 53 %.

Mais des voix s'élèvent déjà au sein de son propre parti pour qu'il soit disqualifié en tant que candidat républicain à la Maison Blanche en raison de son rôle d'incitateur dans l'assaut du Capitole.

Il faudra attendre de voir ce qui se passera dans les prochains mois, au cours desquels il devra faire face à la campagne électorale et aux procédures judiciaires dont il fait l'objet.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/335868-trump-retourne-au-tribunal>



Radio Habana Cuba